

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2007

Séance du 29 juin 2007

CG 07/3^{ème}/I-02

**CENTRE DEPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

—————
COMPTE ADMINISTRATIF 2006
—————

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée, le projet de Compte Administratif du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille pour 2006, qui a été approuvé par la commission de surveillance dans sa séance du 9 mai 2007, faisant apparaître un excédent de 181 137,83 €

Cet excédent global de clôture se décompose ainsi qu'il suit :

A - SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	64 003,10 €
Excédent 2005	77 399,82 €
Dépenses	68 791,20 €
Excédent	72 611,72 €

B - SECTION D'EXPLOITATION

Recettes	1 288 701,92 €
Excédents antérieurs reportés.....	35 457,76 €
Dépenses	1 215 633,57 €
Excédent	108 526,11 €

L'excédent d'investissement de **72 611,72 €** est repris intégralement dans le projet de décision modificative n° 1 de 2007, qui vous est soumis dans un autre rapport.

L'excédent de fonctionnement de **108 526,11€** sera repris comme suit :

- 40 000 € dans le projet de décision modificative n° 1 de 2007.
- 68 526,11 € dans le budget prévisionnel 2008, en atténuation des dépenses d'exploitation.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le Compte Administratif 2006 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance réunie le 9 mai 2007,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif de 2006 du centre départemental de l'enfance et de la famille, lequel fait apparaître un excédent de 181 137,83 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,